

Réf. communale : 2023-100



AVIS D'ENQUETE

Demande d'abattage d'arbres - autorisation municipale

L'enquête publique est ouverte du 20.12.2023 au 12.01.2024

Compétence Municipale

Parcelle : **249**

Nom de la commune :

Curtilles

Nature de la demande :

Abattage de 2 arbres avec demande de dérogation à l'art 14, conformément à l'art 15 al. 1a de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)

Description de l'ouvrage :

Pour finaliser les travaux sur le réseau d'eau de l'AECLC, le réservoir de la Grésallaire doit être démantelé (exigence du Canton).

Les deux arbres à abattre sont situés en proximité immédiate de ce réservoir, il est dès lors difficile d'épargner leurs racines durant cette désaffectation du réservoir.

La sécurité de ces 2 arbres ne peut pas être garantie.

Situation :

Chemin des Obèques, 1521 Curtilles

Propriétaire :

Commune de Curtilles



Les oppositions éventuelles doivent être déposées par écrit au greffe durant le délai d'enquête.